VMC DOUBLE FLUX HR+

Notice d'utilisation et conditions de garantie

VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE

Fabriqué en France

CHAUFFAGE CHAUFFE-EAU CLIMATISATION VENTILATION

Sauter

WWW.CONFORT-SAUTER.COM

SOMMAIRE

1. AVERTISSEMENTS GENERAUX 3

2. DESCRIPTION 3
2.1 Généralités 3
2.2 Dimensions 4
2.3 Spécifications techniques 4

3. ACCESSOIRES NON LIVRES A PREVOIR POUR UNE INSTALLATION COMPLETE 4

4. INSTALLATION DE LA VMC DOUBLE FLUX HR+ 5
4.1 Fixation de la réglette de suspension 5
4.2 Installation du raccord condensats 5
4.3 Raccordement aéraulique & terminaux associés 8
4.3.1 Schéma de principe pour installation en ligne 8
4.3.2 Schéma de principe pour installation pieuvre 8
4.4 Principe du By-pass 10

5. RACCORDEMENT ELECTRIQUE 11

6. CONSEILS D'INSTALLATION 12

7. ENTRETIEN 13
7.1 Changement des filtres 13
7.2 Réinitialisation du compteur 13
7.3 Nettoyage de l'échangeur 14
7.4 Nettoyage des mototurbines 14

8. GARANTIE 15

9. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 15

10. CONDITIONS DE GARANTIE 16

FABRICATION FRANCAISE APPAREIL GARANTI 3 ANS (Conditions en dernière page)

Vous allez procéder à l'installation de votre VMC Double Flux HR + SAUTER. Nous vous remercions d'avoir choisi Sauter et sommes fiers de la confiance que vous nous accordez.

Cet appareil est destiné à la ventilation des logements individuels du T3 (3 sanitaires) au T7 (7 sanitaires).

1. AVERTISSEMENTS GENERAUX

Avant l'installation lire attentivement les instructions ci-dessous :

- Avant d'effectuer toute opération sur l'appareil, couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne peut pas être rétablie accidentellement.
- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil. Son respect permet de garantir l'efficacité et la longévité de l'appareil.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne raccorder l'appareil au réseau que si ce dernier correspond aux caractéristiques inscrites sur la plaque de l'appareil.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Après déballage, s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages, sinon s'adresser à votre revendeur.
- Installé ou entreposé, l'appareil doit rester hors de portée des enfants.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds. . .)
- Température minimum / maximum d'utilisation : -5 °C / 40 °C.
- Ne pas placer l'appareil directement aux intempéries et le protéger des projections d'eau.
- Le rejet de l'appareil ne doit pas se faire dans des conduits destinés à l'évacuation de fumées provenant d'appareils à combustion. Il doit se faire séparément et être relié à l'extérieur.
- Si le logement pour lequel l'appareil est destiné est équipé d'un appareil à combustion (poêle, chauffe-eau à gaz, chaudière à gaz, ...) vérifier que ce dernier est de type «étanche». Sinon, et si la réglementation le permet, il faut s'assurer qu'une entrée d'air située à proximité de l'appareil garantisse une bonne combustion.
- La VMC Double Flux HR + SAUTER ne doit être utilisée que connectée à un câblage fixe.
- La température de résistance des câbles à utiliser pour ces connexions doit être d'au moins 90°C.
- Les conduits horizontaux doivent être installés avec une légère pente éloignée vers l'extérieur pour l'écoulement des condensats.
- **Les photos sont non contractuelles.**

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.
L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Votre VMC Double Flux HR + SAUTER doit fonctionner 24h/24.

2. DESCRIPTION

2.1 Généralités

Centrale double flux haut rendement pour maison individuelle du T2 (3 sanitaires) au T7 (7 sanitaires). 89% de rendement pour une installation en volume chauffé. Accès aux filtres directement en façade avec un voyant d'alerte lorsqu'ils sont à remplacer.

Composition de votre kit :
Monté d'usine :
4 piquages Ø160 :

- 1 piquage pour la prise d'air neuf
- 1 piquage pour le rejet
- 1 piquage pour le soufflage air neuf
- 1 piquage pour l'air extrait

2 filtres M5
1 BY-PASS partiel automatique

Non monté d'usine (fourni) :

- 1 bouton poussoir pour le grand débit cuisine
- 1 raccord condensats
- 1 réglette de suspension
- 1 piège à son Ø160

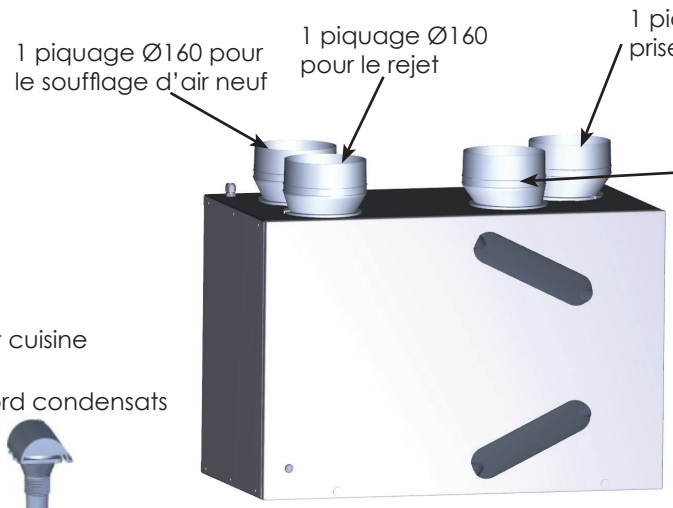
1 piquage Ø160 pour le soufflage d'air neuf
1 piquage Ø160 pour le rejet
1 piquage Ø160 pour la prise d'air neuf
1 piquage Ø160 pour l'air extrait :
- sanitaires
- cuisine

1 raccord condensats

1 réglette de suspension

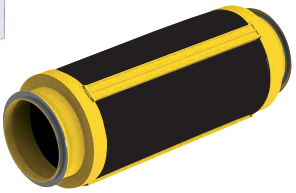
1 Piège à son Ø160

1 bouton poussoir pour le grand débit cuisine

Nota : le bouton poussoir est à câbler sur la bouche électrique ou à pile de la cuisine.

2.2. Dimensions

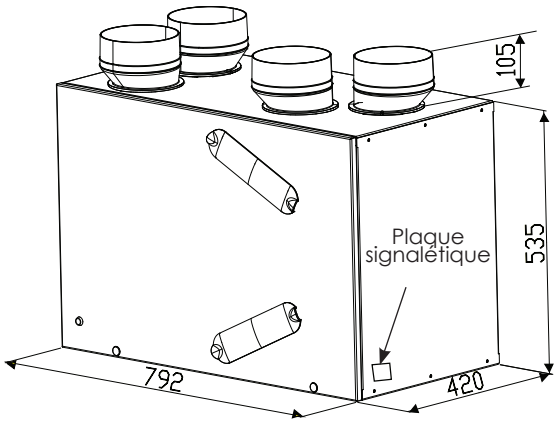

2.3. Spécifications techniques

- Alimentation électrique : Mono ~230 V - 50 Hz
- Consommation électrique moyenne : de 29,1 à 67,4 W-Th-C
- Poids 30 kg

3. ACCESSOIRES NON LIVRES A PREVOIR POUR UNE INSTALLATION COMPLETE

POUR UN ASSURER UN BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION DU DUOCOSY HR, CELLE-CI DOIT IMPERATIVEMENT ETRE COMPOSEE DE BOUCHES D'EXTRACTION MUNIES DE REGULATEURS DE DEBIT DE TYPE AUTOREGLABLE.

Prise d'air neuf
Ø160 mm

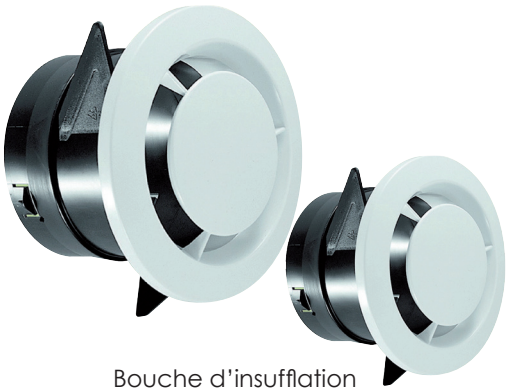

Bouche d'insufflation
réglables Ø 125 mm

Bouche d'extraction
sanitaire Ø 125 mm
et cuisine Ø 125 mm
autoréglables

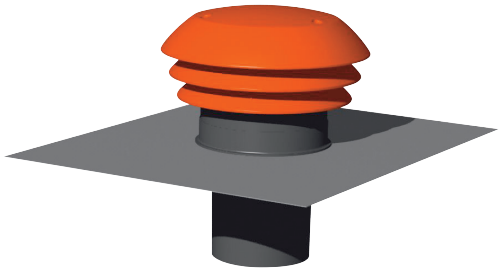

Chapeau de toiture Ø 160 mm

Té 125

Gaine souple isolée

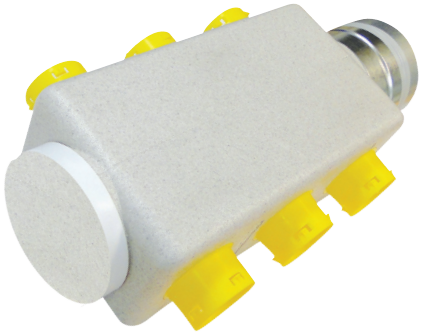

Caisson de distribution d'air neuf

VOUS AUREZ PEUT ETRE AUSSI BESOIN DE : RUBAN ADHESIF, MANCHONS, COLLIERS, SILICONE

4. INSTALLATION DE LA VMC DOUBLE FLUX HR+

Installation en volume habitable dans une pièce technique type buanderie ou cellier.
La centrale doit être installée verticalement dans le volume habitable du logement et non dans les combles. Les réseaux doivent être installés si possible dans le volume chauffé. Si ce n'est pas le cas, ils doivent être isolés avec 50 mm de laine de verre minimum. Le non respect de ces conditions conduit à une dégradation des performances de la centrale double flux.
Eviter le montage sur une cloison contigue à une chambre.
Ne pas installer sur une cloison légère
Pour un entretien aisé, laisser libre un espace au minimum égal à la profondeur du caisson sur le devant de l'appareil.
Attention : laisser accessible la plaque signalétique (ne pas la placer contre un mur).

4.1. Fixer la réglette de suspension et suspendre le caisson

Fixer la réglette au mur en s'assurant de son horizontalité.
Chaque trou de fixation du profilé de suspension devra être équipé d'une cheville de façon à ce que la charge admissible puisse atteindre au total 120 kg.

Placement des perçages du profilé de suspension
(il est préférable de l'utiliser comme gabarit)

Les dimensions sont en mm

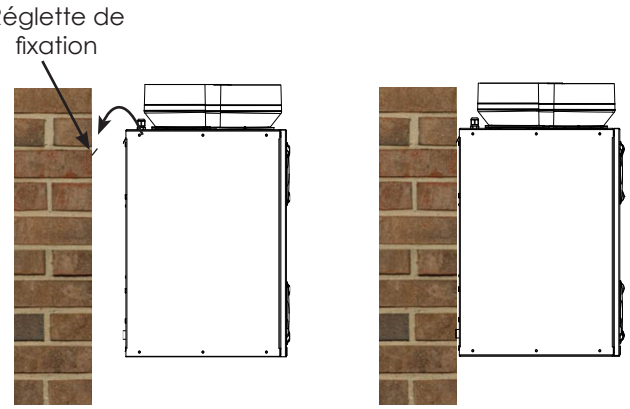

4.2. Installation raccord condensats

1 Retirer les vis de fixation

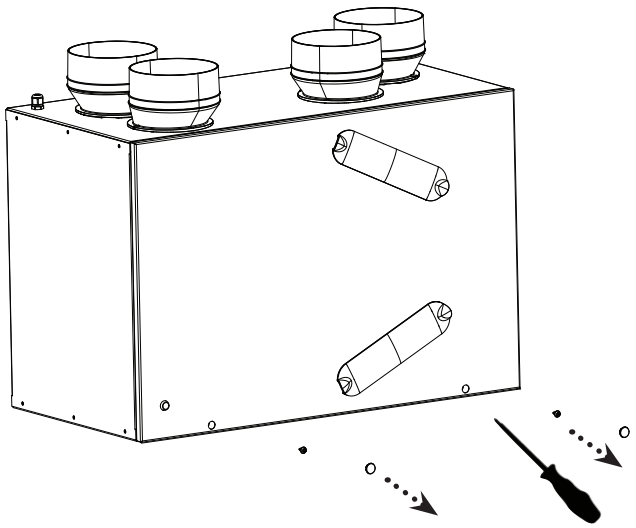

2 Retirer la façade

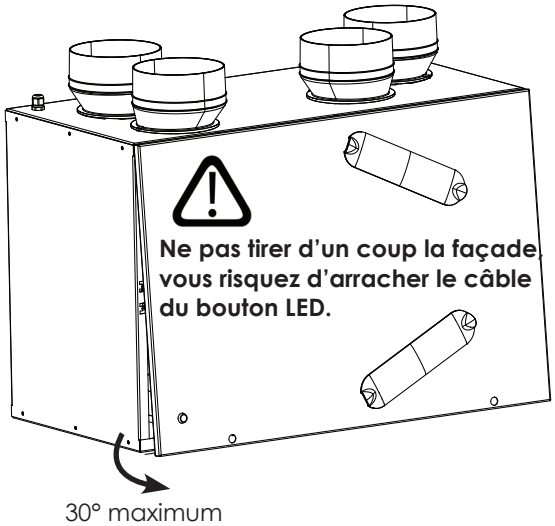

3 Désolidariser la façade en débranchant le câble de la LED

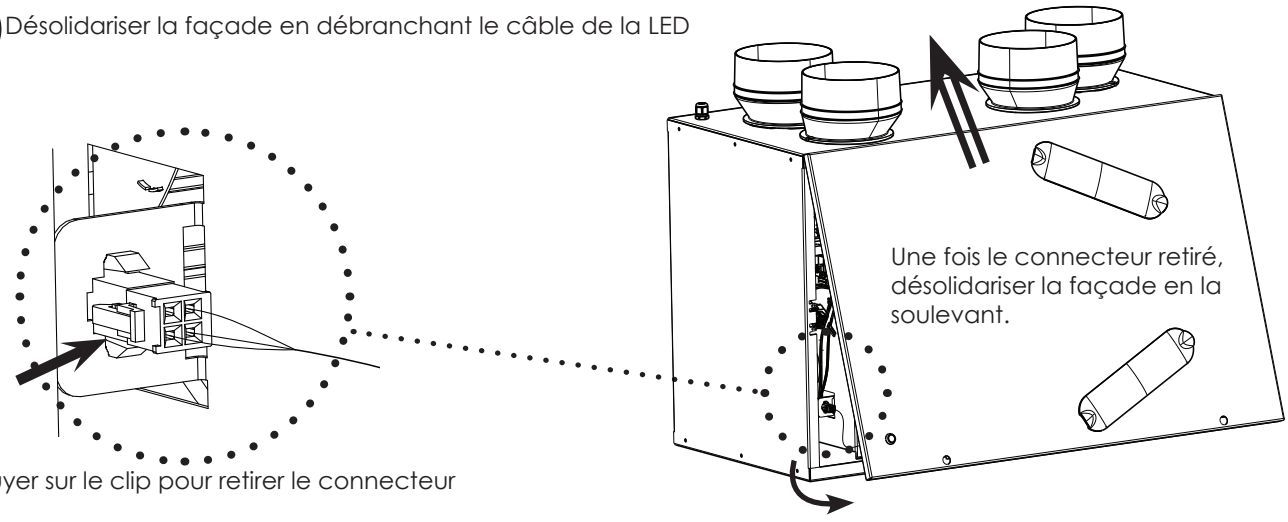
Une fois le connecteur retiré, désolidariser la façade en la soulevant.
Appuyer sur le clip pour retirer le connecteur
30° maximum

4 Retirer l'échangeur

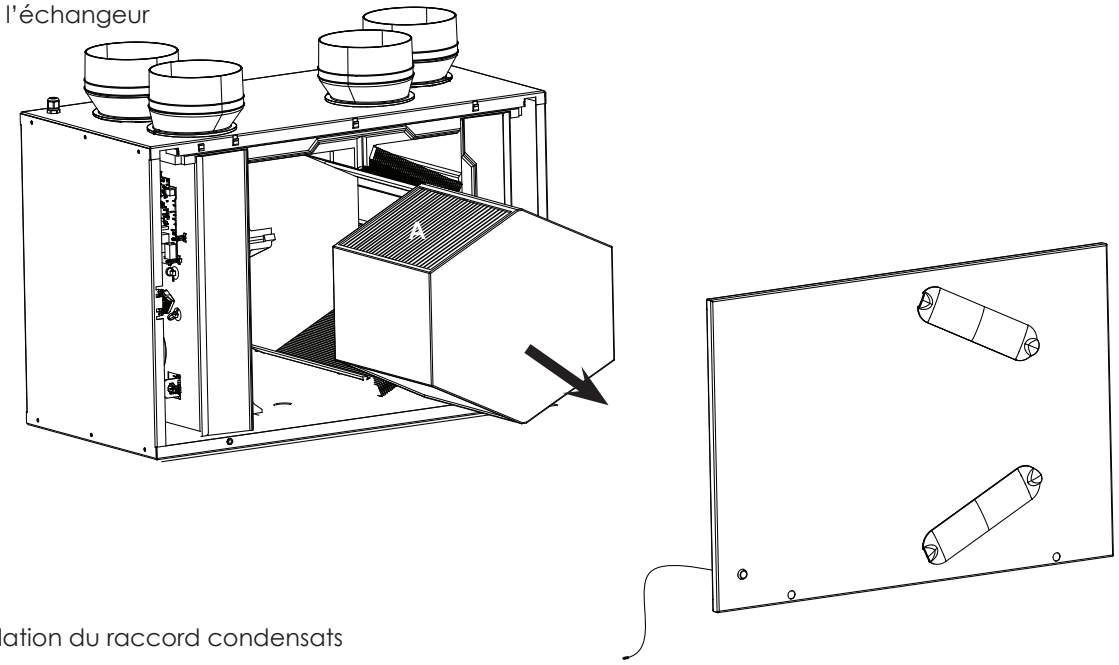

5 Installation du raccord condensats

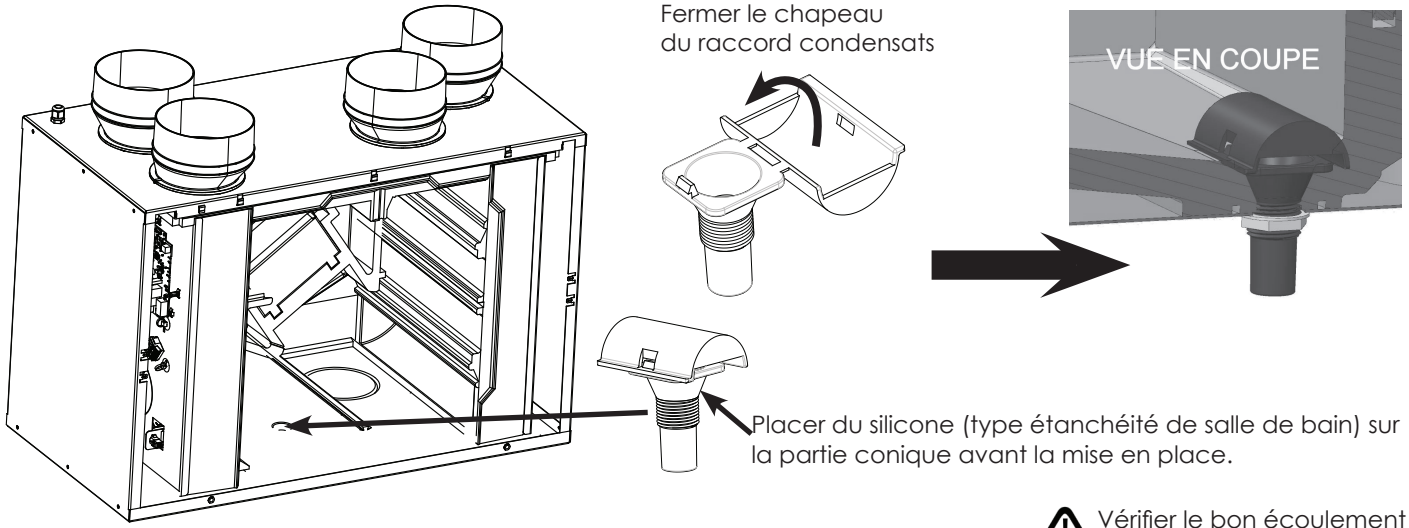
Fermer le chapeau du raccord condensats
VUE EN COUPE
Placer du silicone (type étanchéité de salle de bain) sur la partie conique avant la mise en place.

Introduire le raccord condensats à travers le fond du caisson et fixer le raccord avec l'écrou fourni.

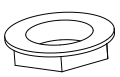

⚠ Vérifier le bon écoulement en versant de l'eau.

6
- Replacer l'échangeur (en respectant le sens indiqué par le A de l'étape 4)
- Rebrancher le câble de la LED de la façade à la centrale en reclipsant le connecteur (voir étape 3)
- remettre la façade (voir étape 2 et 3)

Raccorder l'écoulement des condensats au réseau des eaux usées :

Soit en utilisant un siphon

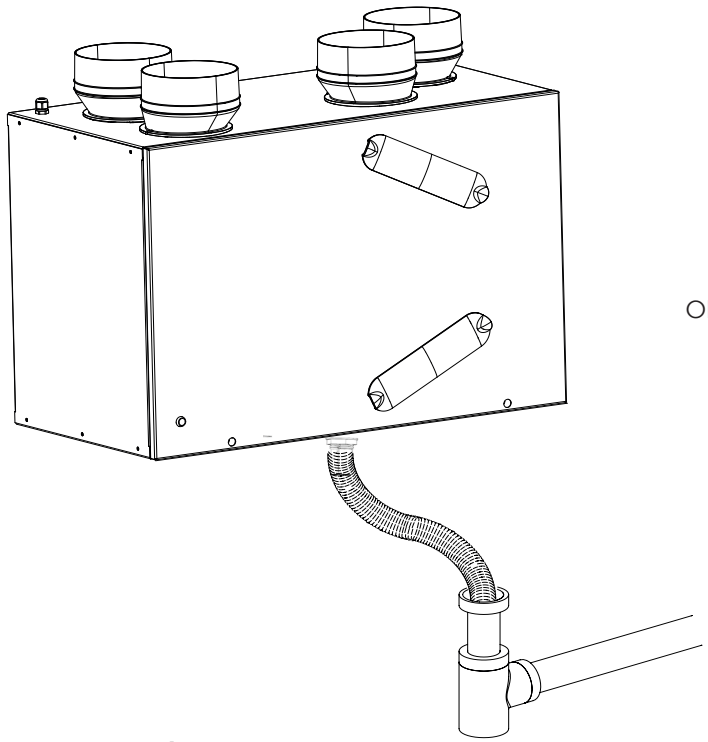

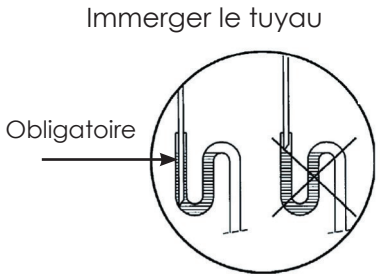

Soit en créant une boucle avec le tuyau d'évacuation

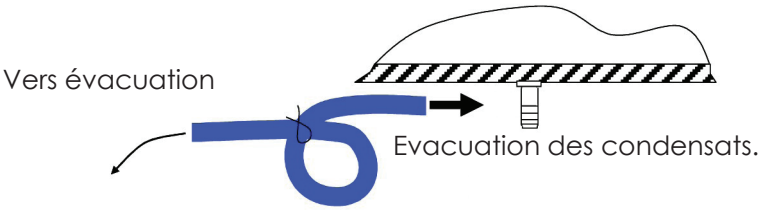

Vérifier que le raccord est toujours bien en place sous le produit après l'installation de la centrale.
Vérifier l'étanchéité de l'ensemble et le bon écoulement des condensats dans le siphon.

⚠ ATTENTION : Vérifier que le tuyau d'évacuation ne remonte jamais au dessus du raccord des condensats.

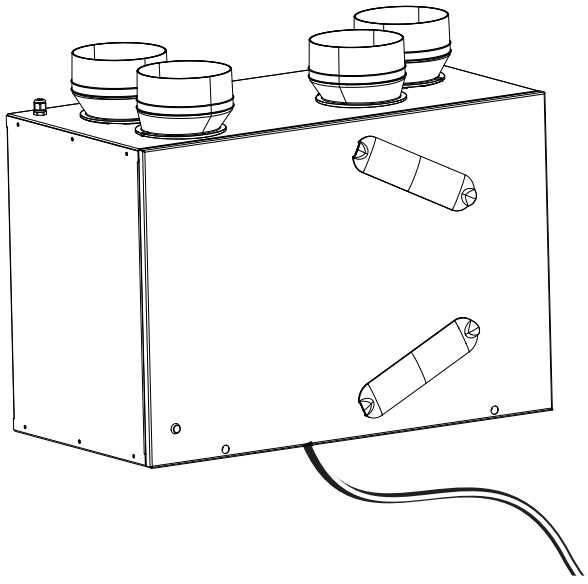

Installation conforme

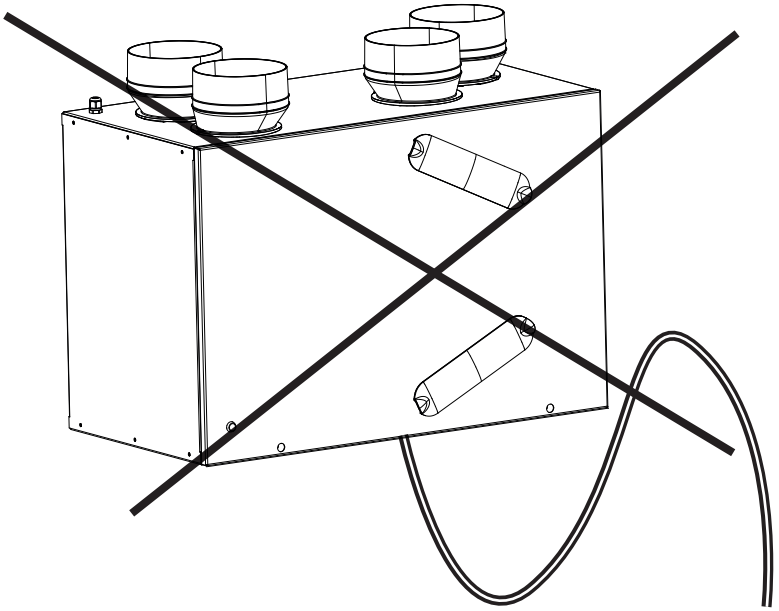

Installation non conforme

4.3. Raccordement aéraulique & terminaux associés

Pour ne pas créer de pertes de charges inutiles, il faut impérativement :

- éviter les coudes inutiles
- ne pas écraser les conduits
- limiter les longueurs de conduit

Longueurs maximales conseillées :

	Rejet ou prise d'air	Cuisine	Sanitaires ou bouches de soufflage
ou	2-3 m	6 m	4 x 6 m
	2-3 m	3 m	4 x 9 m

4.3.1 Schéma de principe pour une installation en ligne ou en pieuvre

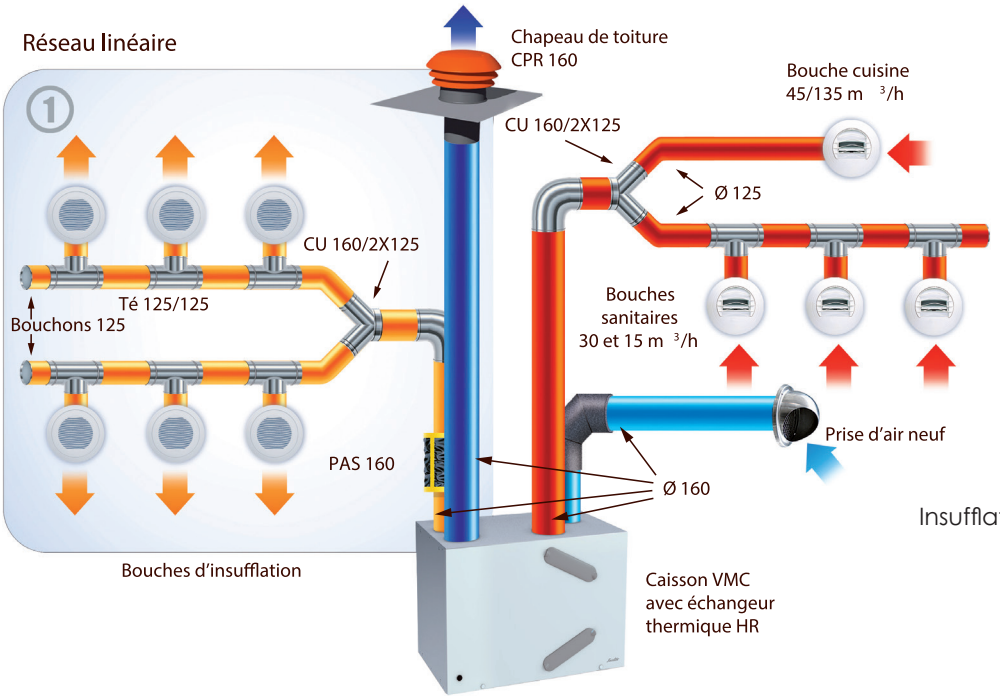

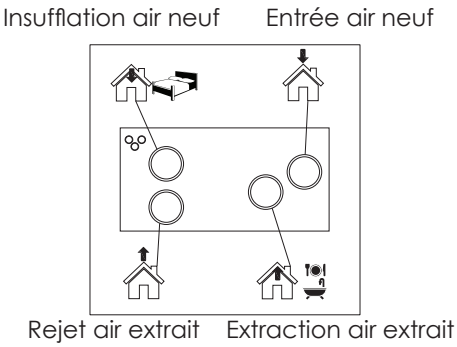

4.3.2 Schéma de principe pour une installation en pieuvre

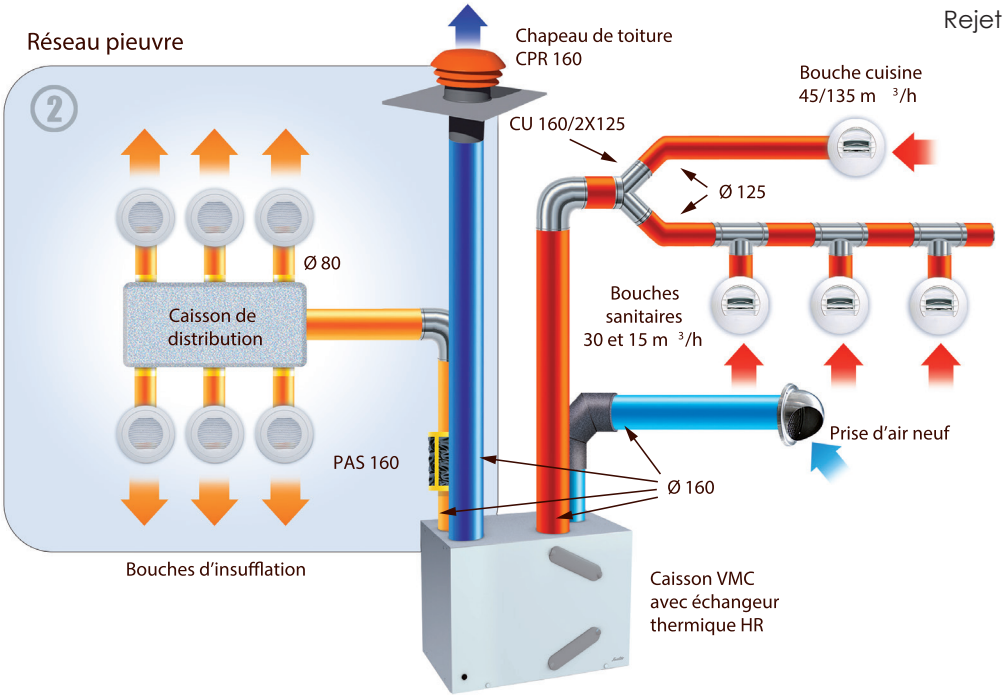

Domaine d'emploi

Type de logement	Salle de bain	WC	Salle d'eau	Débit de base (m^3/h)	Débit de pointe (m^3/h)	Puissance électrique pondérée (W-Th-C)
T3	1	1	0	90	150	28
	1	2	0	105	165	32
	1	2	1	120	180	36
	2	2	0	135	195	40
	2	2	1	150	210	47
	3	2	0	165	225	54
	3	2	1	180	240	60
	3	3	1	195	255	62
T4	1	1 ou 2	0	105	180	33
	1	1 ou 2	1	120	195	36
	2	1 ou 2	0	135	210	41
	2	1 ou 2	1	150	225	47
	3	1 ou 2	0	165	240	55
	3	1 ou 2	1	180	255	61
	3	3	1	195	270	62
T5 et +	1	1 ou 2	0	105	195	33
	1	1 ou 2	1	120	210	37
	2	1 ou 2	0	135	225	42
	2	1 ou 2	1	150	240	48
	3	1 ou 2	0	165	255	55
	3	1 ou 2	1	180	270	62
	3	3	1	195	285	63
	3	4	1	210	300	87

Recommandations concernant la mise en oeuvre :
Chaque pièce principale doit comporter une bouche de soufflage pour respecter le principe de ventilation par balayage. L'équilibrage du réseau sera réalisé par dimensionnement.
Le couplage du groupe de ventilation avec un puits canadien nécessite au préalable une étude de dimensionnement.

Configurations des bouches sanitaires

Nombre de pièces principales du logement (Nb chambres + séjours)	Sanitaires (en m^3/h)			
	SdB 1	SdB 2	WC 1	WC 2
3	30		15	
	30		15	15
	30	30	15	
4 et plus	30		30	
	30		15	15
	30	30	30	
	30	30	15	15

4.4. Principe du By-pass

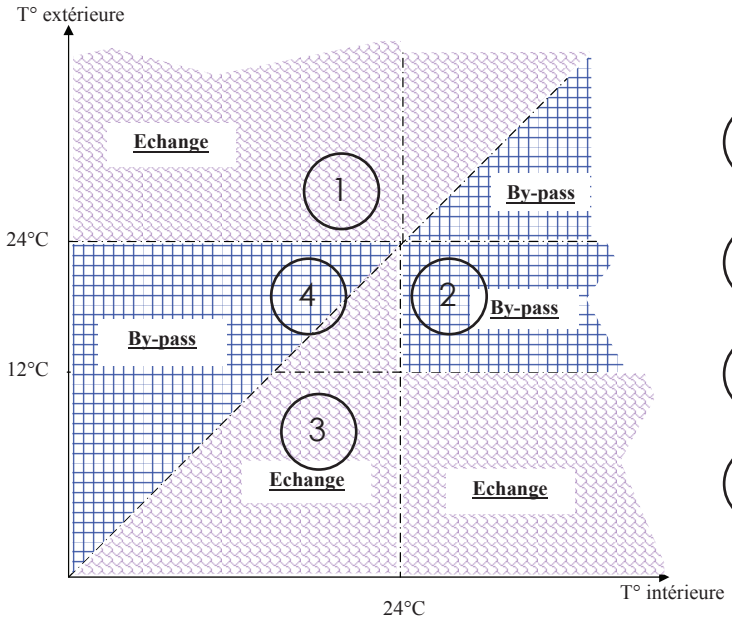

1 Rafraîchir l'air extérieur :
L'air neuf se refroidit au contact de l'air extrait.

2 Bénéficier de l'air frais extérieur :
Lorsque la température extérieure passe en dessous de 24°C, l'air neuf évite l'échangeur et pénètre naturellement rafraîchi.

3 Réchauffe l'air froid extérieur :
L'air neuf se rechauffe au contact de l'air extrait.

4 Bénéficier de l'air chaud extérieur :
L'air neuf évite l'échangeur.

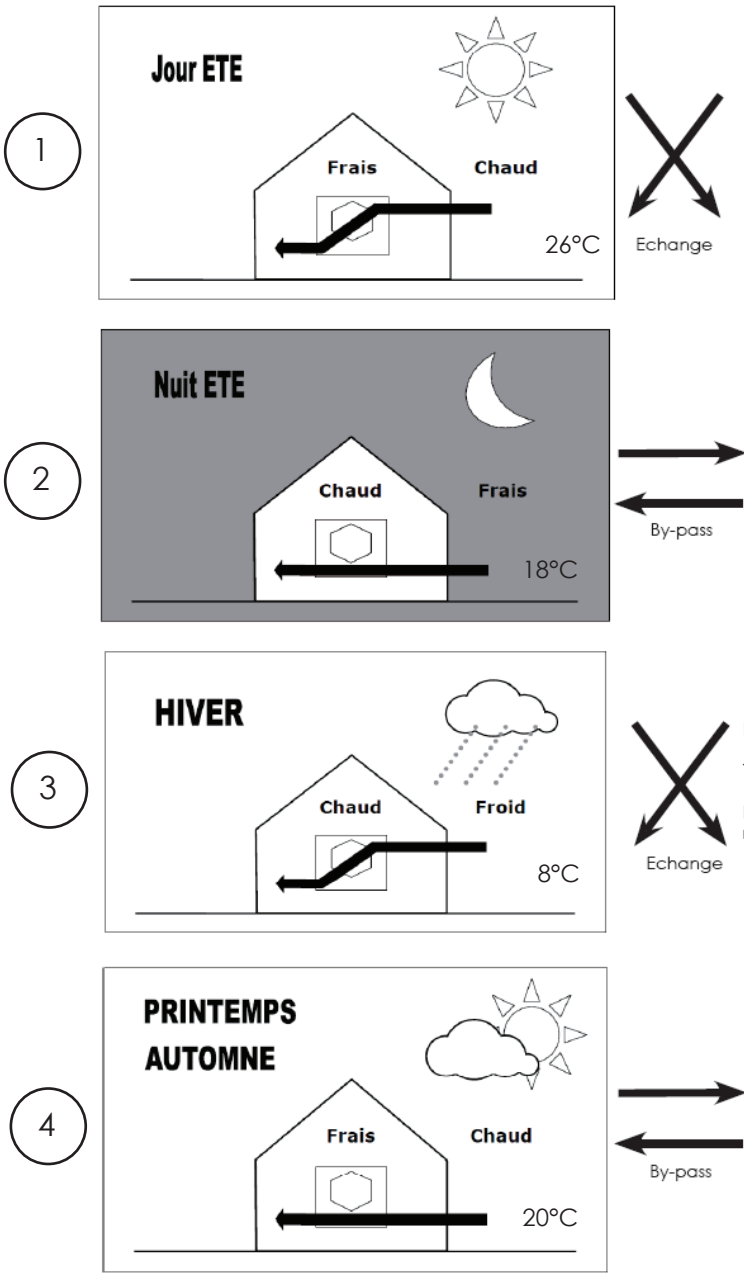

5. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.

Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.
L'installation doit répondre à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque firme.
Prévoir une protection assurant une coupure complète (catégorie de surtension 3) par **disjoncteur de 2A** sur la phase (protection unipolaire) en amont de votre installation.

Alimentation avec du câble rigide double isolation 1.5 mm² à 2.5 mm² (son diamètre devra être de 8 mm +/- 1 mm) ou des fils de 1.5 mm² à 2.5 mm² sous gaine annelée diamètre extérieur : 20 mm et maintenu par un système anti-arrachement conforme à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Placer un collier à 25 mm maxi du connecteur sur les câbles d'alimentation.
Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm de manière à ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres conducteurs (env. 3 cm). Les fils ne devront pas être serrés sur l'isolant. (voir schéma ci-dessous). La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques.

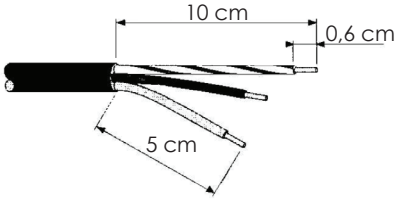

Câblage du caisson

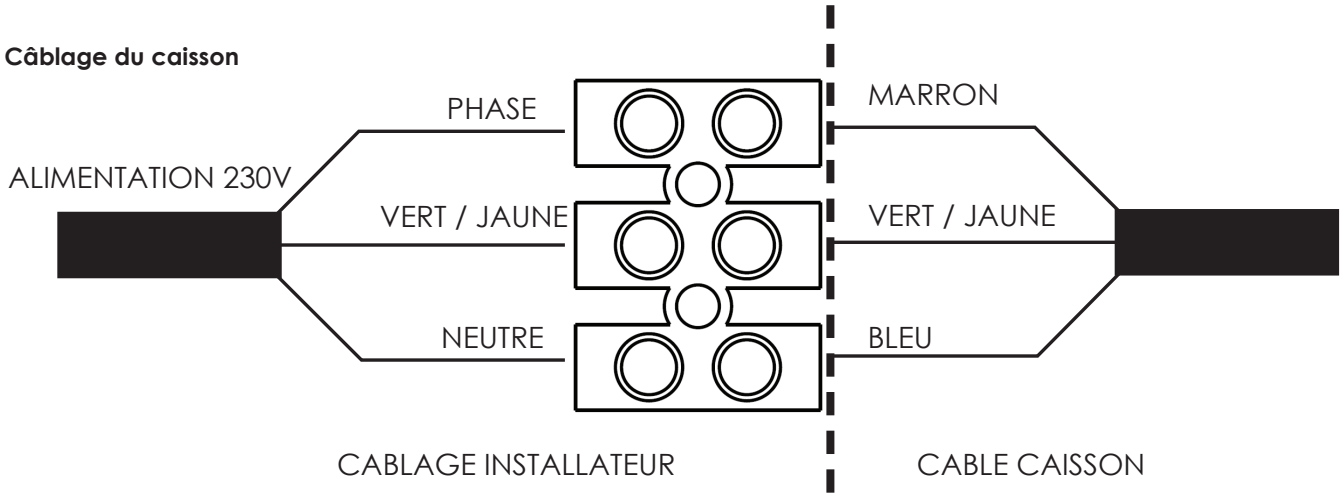

6. CONSEILS D'INSTALLATION

- Conduits :

Si vous n'utilisez pas de conduits souples calorifugés Ø80, Ø125 et Ø160, il est impératif d'éviter la condensation en isolant les conduits.
N'utiliser que la longueur de conduit nécessaire, éviter les coudes inutiles, ne pas écraser le conduit.
Les parties rectilignes doivent être étirées sans être tendues afin d'éviter les phénomènes de résonance.

RAPPEL DE PRECAUTIONS :
• 1 coude équivaut à 6 m de conduit.
• Eviter les coudes inutiles.
• Tendre les parties droites.

- Rejet :

Le rejet doit obligatoirement être raccordé à l'extérieur avec un accessoire offrant peu de résistance au passage de l'air. Utiliser de préférence un chapeau de toiture Ø160.

- Bouches d'extraction :

Les bouches d'extraction doivent être placées uniquement dans les pièces techniques (cuisine, sanitaires) et distantes d'au moins 20 cm d'un obstacle (angle de mur, meuble,...).

7. ENTRETIEN

AVANT TOUTE OPERATION, DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ETRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT.

7.1. Changement des filtres

En fonctionnement normal de la centrale, au bout de 12 mois la LED en façade s'allume pour indiquer le besoin de remplacer les filtres. Pour remettre à zéro le compteur et éteindre la LED voir schéma 5.2.

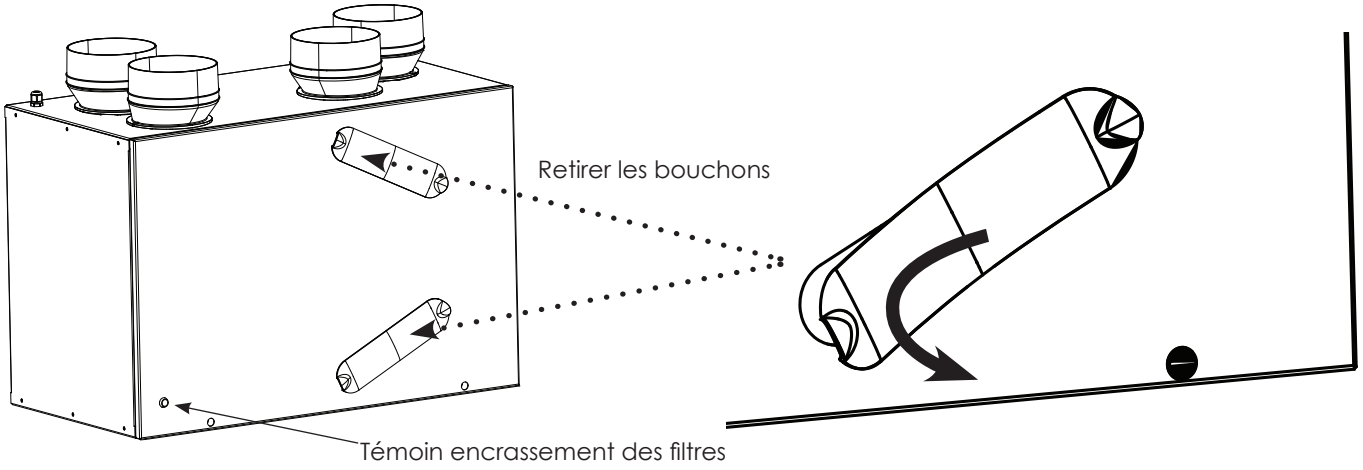

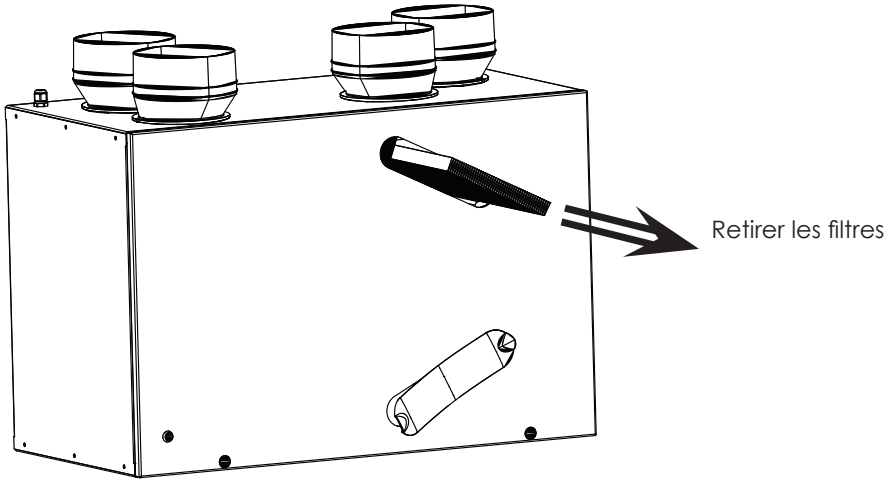

7.2. Réinitialisation du compteur

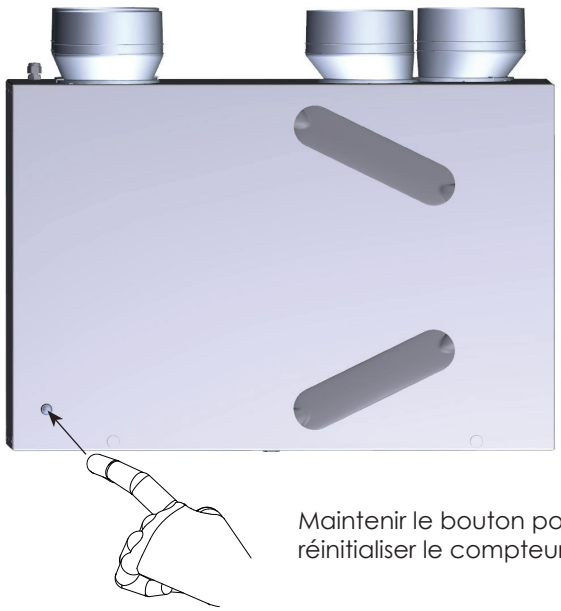

7.3. Nettoyage de l'échangeur

1 fois par an sortir l'échangeur pour le dépoussiérer. **NE PAS UTILISER DE LIQUIDE QUEL QU'IL SOIT, NI EAU NI DETERGENT.**
Pour avoir accès à l'échangeur veuillez vous reporter au chapitre 4.2 p5-6.
Nettoyer le bac à condensats et vérifier que l'évacuation n'est pas bouchée.

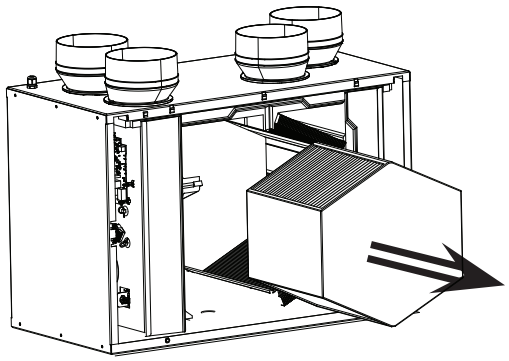

7.4. Nettoyage des mototurbines

1 fois par an nettoyer les mototurbines avec un pinceau sec.
Pour avoir accès aux moteurs veuillez vous reporter au chapitre 4.2 p5-6.

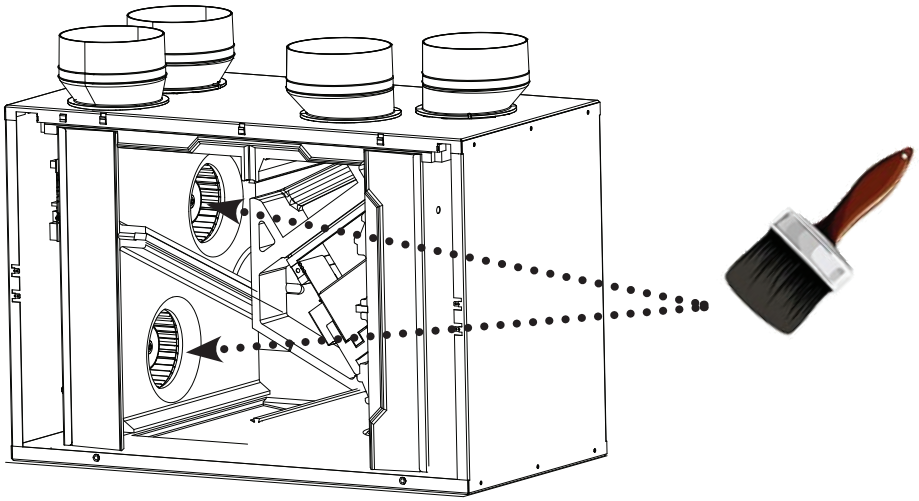

8. GARANTIE

La VMC doit être installée par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.
Elle sera utilisée normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.
Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'oeuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.
Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation ou d'achat faisant foi). en l'absence de justificatif la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique de la VMC, majorée de six mois.
La garantie de la pièce ou de la VMC de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou de la VMC remplacée (1er matériel facturé).
Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

Champs d'application de la garantie:

Sont exclues de cette garantie, les défaillances dues à :
- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ de l'usine.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple.).

9. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective).
Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.

VMC DOUBLE FLUX HR+

Conditions de garantie

DOCUMENT A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

(PRÉSENTER LE CERTIFICAT UNIQUEMENT EN CAS DE RÉCLAMATION)

- La durée de garantie est à compter de la date d'installation et ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de l'achat en l'absence de justificatif.
- Sauter assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvert par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Enregistrez votre produit en ligne sur
www.mon-sauter.com

Pour bénéficier d'un espace en ligne spécifique à votre produit avec :

- Notice
- Vidéo d'installation
- Guide produit
- Garantie
- Aide à la prise en main
- et des rappels d'entretien par mail

Pièces

Avant de joindre Sauter Service, munissez-vous des informations suivantes indiquées sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil.

TYPE DE L'APPAREIL : _____

N° DE SÉRIE : _____

DATE D'ACHAT : _____

Sauter service avec vous, à chaque instant

www.sauter-service.com

N°Cristal 0977 42 42 42*

APPEL NON SURTAXÉ

*du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00